



Incendie – Extincteur – Secourisme – SST - Défibrillateur

Communication – Management – Formation de formateur

## Formation EQUIPIER 1ère INTERVENTION EVACUATION

PROGRAMME et OBJECTIFS de FORMATION

MAJ le 17/08/2023

Durée\* : 3h/session Validité : Il est préconisé de se former tous les ans  
Public : TOUT PUBLIC Pré-requis : Aucun  
Nbre de stagiaires : 10 maxi/groupe - EPI : Aucun EPI nécessaire  
Accès stagiaires : Candidature, sélection, convocation par l'employeur  
Modalités : Formation en présentiel. Accès à la formation après entretien pour analyser les besoins du client  
Délai d'accès : Entrée et sortie permanente sur demande  
Délai d'organisation : 7 jours après la prise de contact (1 jour en cas d'urgence)  
Tarif prestation : Sur devis

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- ⇒ D'organiser et diriger l'évacuation d'une zone ou au confinement d'un secteur (incendie, attaque...)
- ⇒ De mettre en œuvre les consignes et procédures de l'établissement.

### CODE du TRAVAIL

**L 231-3-1** : Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

**R 4227-39** : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les 6 mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.



### PEDAGOGIE

- ⇒ Apports théoriques (personnalisés à l'établissement)
- ⇒ Démonstration par le formateur
- ⇒ Exercices d'évacuation/de confinement/de transfert (locaux enfumés)
- ⇒ Reconnaissance sur site (visite des locaux)



### EVALUAT°

**MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION** : Un contrôle des connaissances permettant de vérifier le niveau acquis par le stagiaire est effectué selon les modalités suivantes :

- ⇒ QCM en fin de session, correction en plénière.
- ⇒ Une attestation de formation mentionnant les acquis sera remise en fin de formation.



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement ou par leur employeur afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation pour suivre la formation.

### PROGRAMME

Evacuation / Transfert / Confinement  
(Adaptation Scénario jour - Scénario nuit)  
Rôle du guide et du serre-file  
Plan d'intervention / Plan d'évacuation  
Dégagement d'urgence  
Alarme  
Systèmes de désenfumage  
(Visite établissement - Eléments de sécurité)  
Sensibilisation vigilance attentat  
Alerte et Accueil des secours



Ex : Formation micro-creche de Béthoncourt (Les P'tits Loups)

Livret remis à chaque stagiaire



\* Le contenu des programmes et la durée des différentes formations sont adaptables et modifiables à la demande



**FRED MAURICE FORMATION - 82ter, rue du Moulinot 25250 L'ISLE-SUR-LE-DOUBS**  
SIRET : 53377396600023 - Code NAF : 8559 A - NDA : 43 25 02557 25 - Certification Qualiopi : 2102397.1  
Tel : 06.81.92.24.04 - E Mail : fred.maurice.formation@gmail.com - <http://fredmauriceformation.jimdo.com>  
Réfèrent ADMINISTRATIF, PEDAGOGIQUE et HANDICAP : Frédéric MAURICE (réponse en 48 heures)